



Litige propriétaire/locataire mandataire agence

Par **infolitige123**, le **24/07/2013** à **13:34**

bonjour je suis propriétaire d'un bien dont une agence est mandataire, je suis assigné par les anciens locataires pour remboursement de dépôts de garantie + dommages et intérêts et frais d'avocat.

c'est juste n'importe quoi quand même, un juge estimera que le montant du dépôts de garantie demandé par l'agence est supérieure au dégât causé et que le bien à été relouer sans réaliser de travaux.

dois-je assigner l'agence ou régler un arrangement à l'amiable et rembourser le dépôts de garantie aux anciens locataires ?

l'agence à mandaté un expert pour le constat d'entrée et de sortie, l'estimation des travaux correspond au centime près au montant du dépôt de garantie, après 2 lettres recommandé envoyer à l'agence sans réponse de leurs part demandant le remboursement du dépôt de garantie, le locataire a entamé un procédure à notre encontre.

le locataire à reçue un courrier faussement daté bien après les 2 mois après la restitution des clés.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **12/08/2013** à **16:13**

Bonjour,
Ce forum n'est pas là pour y faire votre publicité !
Merci...